

Image not found or type unknown



## Achat maison annulée et emprunt en cours

Par **Fleur50**, le **08/05/2021** à **21:05**

Bonjour,

Je vous avoir un avis sur la meilleure démarche à suivre concernant un achat immobilier jamais eu.

Une maison achetée chez un marchand de bien sur plan, ce marchand de bien a eu un litige avec le propriétaire de la maison qui a été vendu par le marchand à un tiers, donc tribunal qui a statué par l'annulation de la vente entre le propriétaire de la maison et le marchand de bien. Et de fait annulation de la vente entre le marchand de bien et le tiers.

La personne qui a acheté la maison chez le marchand de bien se retrouve sans maison avec un pret la banque et le marchand de bien ne l'a pas remboursé.

Merci pour les réponses